

L'Institut **Bertrand Schwartz**

«Une exigence d'écoute et une volonté d'action»

« ... toutes les actions que j'ai menées ont été soutenues par cette visée sociale : réduire les inégalités sociales. Parce que si l'égalité des chances n'existe pas – et l'admettant, je suis plus pragmatique qu'idéaliste –, je ne puis me faire aux inégalités telles qu'elles existent, aux injustices qu'elles entraînent, et je refuserai toujours de m'y résigner. » – Bertrand Schwartz, entretien avec Gérard Sarazin

Si, dans son rapport au Premier ministre en 1981 sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes inaugural de la création des Missions Locales, Bertrand Schwartz nous a proposé une méthode et une posture rigoureuses toujours structurantes pour le réseau, son engagement et ses combats restent notre actualité.

L'association « Institut Bertrand SCHWARTZ » a été créée à l'initiative de l'Union Nationale des Missions Locales lors de son Assemblée Générale du 4 octobre 2011.

L'objet social de l'Institut Bertrand Schwartz est de produire, en y associant des jeunes, des réflexions, analyses et productions pour nourrir, au niveau national, l'action du réseau des Missions Locales et de ses partenaires publics, associatifs et économiques sur les questions de jeunesse et au bénéfice de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

Les membres du Conseil d'Administration renouvelé en décembre 2022 ont refondu les statuts en juin 2023 et ont décidé de préciser son objet notamment ainsi :

- Animer** un lieu de débat interdisciplinaire et transversal ancré sur des allers-retours réguliers entre théorie et pratique ;
- Accompagner et stimuler** l'expression et la participation des jeunes sous toutes ses formes et être un acteur identifié de la promotion de la démocratie participative ;
- Encourager** et soutenir les innovations et la mutualisation, en construisant des propositions pour l'insertion citoyenne, professionnelle et sociale des jeunes
- Promouvoir** l'action émancipatrice des Missions Locales et de leurs partenaires en direction des jeunes ;
- Exercer** un rôle de plaidoyer de la parole des jeunes dans le débat public.



INSTITUT
**Bertrand
Schwartz**



— institut@ibschwartz.org —



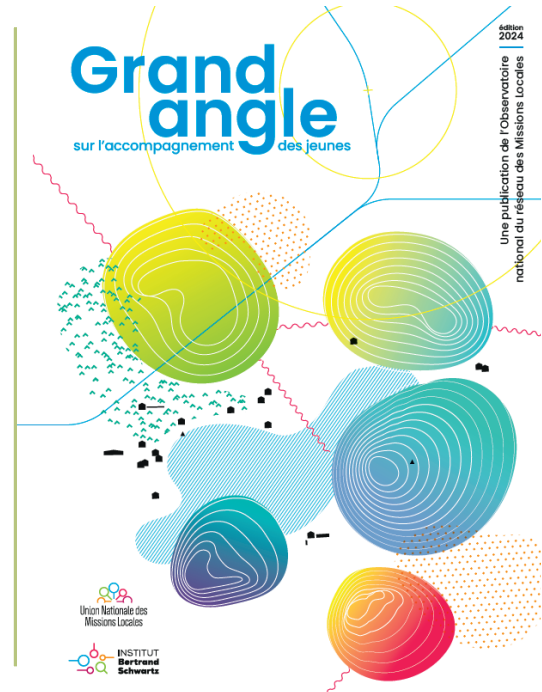
Les 4 grandes fonctions de

Observatoire

L'UNML et l'Institut s'associent pour mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de recherche et développement qui a pour vocation de répondre aux aspirations partagées dans le réseau sur la mission d'un observatoire national.

Les objectifs :

- **Observer** : définir des problématiques, recueillir et analyser des données en longitudinal ou en données flash, faire dialoguer le quantitatif et le qualitatif, en appui sur les données internes au réseau et les données des organismes partenaires.
- **Apprendre** : croiser les savoirs de terrain et les savoirs académiques pour faire émerger ensemble des solutions aux problématiques des jeunes ou en lien avec la jeunesse.
- **Évoluer** : permettre l'amélioration des pratiques, accompagner l'évaluation, favoriser les innovations et les mutualiser.
- **Valoriser** : Partager, en interne et en externe, les savoirs produits par les Missions Locales et le réseau de partenaires et relayer la parole des jeunes.
- **Éclairer** : Questionner et proposer pour l'élaboration de politiques publiques d'insertion des jeunes au plan national et territorial.



Le rapport annuel « Grand Angle » viendra chaque année formaliser un aspect de la production de l'observatoire.

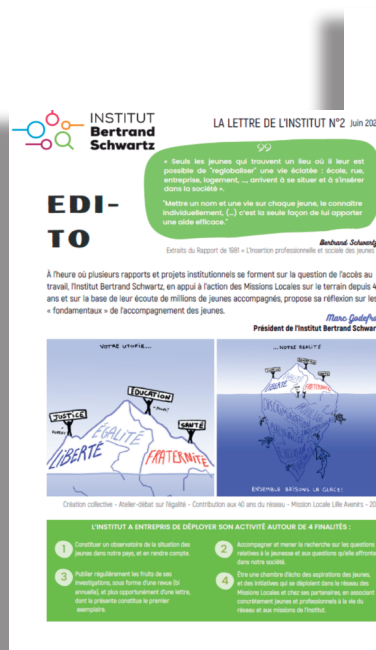
L'ensemble de ces objectifs mobilise la participation active du réseau.

Pour ce faire, différents formats de publication, le développement de partenariats avec le « Monde de la recherche » et une approche par suivi de cohorte.

Publications

L'Institut Bertrand Schwartz fait vivre l'actualité du réseau des Missions Locales et des politiques jeunesse par le biais de publications.

Une Lettre et une Revue dont les contenus éditoriaux sont le fruit de travaux de recherche, d'analyses, d'échanges et d'études autour de thématiques concernant les publics jeunes accompagnés en Mission Locale.



APPELEZ-MOI PAR MON PRÉNOM ! Combattre la pensée magique de l'algorithme

« JE NE SUIS PAS UN NUMÉRO »

« Une plateforme d'orientation de type Uber fonctionne car on considère les clients et les chauffeurs chacun en tant qu'unités toutes semblables. »

« Les documents en circulation sur la proposition de formation de Pôle emploi en France Travail, il a été mentionné qu'une plateforme numérique qui se présente comme outil central pour l'orientation des jeunes soit vers le Pôle emploi soit vers la Mission Locale. Un dispositif reposerait sur la croyance dans la royauté d'une machine dotée d'un pouvoir imparable séparer les publics en deux blocs ? On est en droit de s'interroger. Est-ce que c'est possible ? Est-ce que ça fonctionnerait ? Et si oui, à quel prix ? »

« Rien ne souffre à l'idée qu'un algorithme saura aller à l'encontre des caractéristiques renseignées, l'absence de la personne, son besoin d'un soutien et saura lire les questions sous-jacentes à l'attente affichée. L'intelligence artificielle saura-t-elle sonder les ardeurs de la subjectivité humaine ? En effet, les jeunes ne vont pas juste d'un point A à un point B. »

« ERREUR 404 » « E NOT FOUND »

« La gare de triage c'est pertinent, mais pour des trains ! »

« Un outil pour faire le tri, gommer les différences, uniformiser les demandes et les besoins. Le service public n'est pas à l'ère de la différenciation. L'algorithme ne permettrait plus aux jeunes d'être reconnus dans leur individualité. Ce serait la solution pour des jeunes qui ont raté la vie scolaire ou qui évoluent dans un environnement complexe, familial et social complexe ? On peut se demander si ce n'est pas la fin de la liberté de se faire accompagner par la structure de son choix ? L'algorithme répondrait à une question qui n'a pas de réponse. »

« Quelqu'un a travaillé en Mission Locale sait que la première demande n'est que la partie émergée de l'iceberg. Plus les différentes technologies mobilisées jusqu'à aujourd'hui du service public de l'emploi n'ont jamais réussi à être efficaces sur la population des personnes privées d'emploi. Pourquoi serait-ce différent pour les plus jeunes ? D'autant que les Missions Locales sont locales. Elles tiennent pour partie leurs spécificités de leur ancrage sur un territoire et de leur connaissance de ce dernier. Imagine-t-on vraiment qu'un algorithme pensé à l'échelle nationale puisse être en capacité de s'adapter localement ? Et si ce dernier arrive à ses fins et remplit bien son rôle de guichet unique grâce à des lignes de codes expertes dans l'analyse de la demande des jeunes et le « routage » vers « l'acteur pertinent », est-ce qu'on le voudrait ? Renvoyer les jeunes en demande d'insertion à un questionnaire en ligne serait une réponse glaciée et inadéquates à leur recherche de compréhension et d'une écoute humaine. »

« Découvrons le routage de fortune de Benjamin... »

« Les jeunes trouvent la porte des Missions Locales et un algorithme n'a pas à remettre en question leur choix. Les usagers ne peuvent être privés du service public s'ils ne veulent, pour quelque raison que ce soit, utiliser un algorithme. En outre, les membres du réseau des Missions Locales partagent une exigence éthique et un impératif moral : donner aux jeunes la possibilité de décider d'utiliser ou non un outil. Un algorithme sert plus une institution qu'un individu. »



L'Institut Bertrand Schwartz

Recherche-Action Collective

Outil majeur de l'Institut, la recherche-action était la démarche de prédilection de Bertrand Schwartz. Cet aller-retour entre théorie et pratique constitue une méthode pour construire une pensée collective en faveur de l'amélioration continue et de la transformation sociale.

Cette méthodologie permet d'introduire et de prendre le temps de la réflexion sans faire peser le poids de la théorie sur l'action. Ancrée dans le réseau des Missions Locales, elle a pour vocation d'outiller les pratiques via une "approche par le concret".

Élu-es, professionnel-les et jeunes, l'ensemble du réseau est invité à contribuer activement aux travaux proposés et à en être un acteur de co-construction.

« Parce que rien ne se fera sans les jeunes », le thème de la participation, élément fondateur de la posture de l'Institut, a été choisi comme objet central de la recherche-action actuelle débutée en 2022.

Un premier cycle a permis d'aboutir à une définition commune, une typologie de projet participatif, un outil de mesure de la participation et des fiches-actions inspirantes dédiées aux démarches participatives.

Le second cycle, qui débute en septembre 2024, permettra d'essaimer et d'infuser la démarche plus largement avec des séminaires en région et aura pour problématique de réduire la distance entre intention et action.

En infusant ce sujet en Mission Locale, l'Institut tend à mettre en mouvement le réseau sur une réflexion quant à la place des jeunes dans la vie des structures, dans leur gouvernance, dans les espaces de réflexions et les instances de décisions des politiques publiques qui les concernent.

Chambre d'écho de la parole des jeunes

Fonction transversale à toutes les autres, elle a pour vocation d'accompagner et de stimuler l'expression et la participation des jeunes sous toutes ses formes, de promouvoir la participation démocratique et d'exercer un rôle de plaidoyer de la parole des jeunes dans le débat public.

Chaque action de l'Institut s'accompagne d'un volet « parole des jeunes », chaque évènement ou production est l'occasion de leur faire toujours plus de place et de leur donner plus de visibilité.



437 MISSIONS LOCALES
ET 6 800 LIEUX D'ACCUEIL

15 ARML

15 000 PROFESSIONNELS

Le Conseil d'Administration

(Septembre 2024)

Le Collège 1 désigne, au maximum, 12 représentant-es et 6 suppléant-es membres du Conseil d'administration de l'Union Nationale des Missions Locales, ainsi que des membres fondateurs et des membres d'honneur.

Karine BUGEJA (S), Frédéric ELOY, Claude FOURNET, Jean-Patrick GILLE, Marc GODEFROY, Jean-Raymond LEPINAY, Annie LOMBARD, Jacques LOWINSKY, Françoise RAYNAUD, Marie RONDWASSER, Dominique SER Y (S), Erik SINOUSI (S), Stéphane VALLI*

Le Collège 2 désigne, au maximum, 3 représentant-es et 3 suppléant-es représentant-es d'associations adhérentes à l'UNML. (non membres du CA de l'UNML)

Maryvonne BOILEAU, Abder ABOUITMAN, Eric AUGADE, Emmanuelle LUCIANI (S)

Le Collège 3 désigne, au maximum, 2 représentant-es et 2 suppléant-es membres d'organisations syndicales de salariés représentatives au niveau de la branche des Missions Locales.

Dominique COMON - CFDT

* suppléante



L'équipe

Avec l'appui des ressources de l'UNML

Amel KOUZA

Responsable de l'Institut Bertrand Schwartz
akouza@unml.info

Ninon SZWED

Chargée de projet
nszwed@unml.info

Crédits de réalisation

Photographies : Anouk Desury (p1 & p3) Damien Cazeils, graphisme (p2),
Conception & réalisation : Pôle communication de l'UNML,
Impression : PAO Imprimerie Marie

Le Collège 4 comprend, au maximum, 7 représentant-es et 4 suppléant-es, organisations partenaires, personnalités qualifiées proches du réseau, chercheurs.

Annie JEANNE

(cf Bureau)

Serge KROICHVILI

Ancien directeur de Missions Locales - Ancien délégué général de l'UNML - Secrétaire fondateur de l'ANDML
Délégué départemental Défenseur des Droits

Guillaume MATHELIER

Docteur en sciences politiques. Maître d'enseignement à la Haute Ecole de Gestion de Genève. Maire d'Ambilly (Haute-Savoie) depuis 2008. Auteur de L'égalité des dotations initiales (Éditions Georg) et de L'égalité avant toutes choses - Un revenu d'existence pour toute la vie (Éditions Le Bord de l'eau). Membre associé de l'IDEA Université Laval (Québec)

François SARFATI

Professeur des universités à l'Université d'Evry Paris Saclay
Chercheur au Centre Pierre Naville et au Centre d'études de l'emploi et du travail

Olivier TOCHE

Président de l'association «Français Langue d'Accueil», ancien haut fonctionnaire de l'IGAS, ancien directeur de l'INJEP

Le Bureau de l'Institut

Marc GODEFROY – Président

Maire de Lezennes (1998-2018), conseiller départemental du Nord (2004-2020),
Conseiller Municipal et Président du Syndicat Intercommunal pour l'Insertion et l'Emploi Président de la Mission Locale Impulsions Métropole Sud Membre du bureau de l'UNML et de l'AREFIE (Hauts de France)
Directeur de 1982 à 1987 de la Mission Locale de Lille

Maryvonne BOILEAU – Vice-présidente

Administratrice de la Mission Locale de Grenoble (2010-2014 / 2020-2026)
Présidente de la Mission Locale de Grenoble (2014-2020)
Conseillère municipale déléguée de la Ville de Grenoble (2001-2020)
Membre du bureau de l'UNML (2014-2020)

Annie JEANNE – Trésorière

Présidente de l'Association Nationale des Directeurs de Mission Locale (2006-2019)
Directrice de la Mission Locale de l'agglomération rouennaise (1990-2021)
Présidente du CIDFF de Seine Maritime (1999-2026)
Directoire du Conseil de Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie (2021-2026)